

**DELIBERATION N° 2020-004**

Approbation du procès-verbal  
du Conseil d'administration du 5 mars 2020

Vu le décret n°2015-982 du 31 juillet 2015 modifiant le décret n°2008-773 du 30 juillet 2008 portant création de l'Établissement Public d'Aménagement Écovallée - Plaine du Var,

Vu l'ordonnance n°2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales en date du 15 juin 2020 portant nomination de Madame Sarah Bellier en qualité de Directeur Général par intérim de l'EPA Écovallée - Plaine du Var à compter du 15 juin 2020,

Vu la délibération n°2018-009 du Conseil d'administration de l'EPA en date du 1<sup>er</sup> mars 2018 adoptant le règlement intérieur du Conseil d'administration (entré en vigueur le 12 mars 2018), lequel fixe les attributions du Conseil d'administration et celles du Directeur Général,

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration en date du 5 mars 2020,

**Le Conseil d'administration :**

- Approuve le procès-verbal de sa séance du 5 mars 2020.

Le 2<sup>nd</sup> Vice-Président  
du Conseil d'administration

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christian TORDO', is written over a faint rectangular stamp or box.

Christian TORDO

Annexe : procès-verbal